

Glossaire : enseigner les Arts Plastique aux cycles 1, 2, 3, 4

Question ou objectif :	C'est ce que l'on vise dans le dispositif d'enseignement : <u>que veut-on faire apprendre aux élèves, comment et pourquoi ?</u>	
Question/objectif générale :	C'est une question centrale qui est issue du programme officiel, elle problématise une des thématiques/notions du programme.	<i>Par exemple :</i> Thème : « <i>La représentation du monde</i> » : niveau cycle 2 <u>Question générale:</u> <i>Comment représenter le monde proche et éloigné avec une intention artistique ?</i>
Problématique :	Pour construire une problématique, il faut confronter au moins deux notions ou question du programme afin de mettre à jour un problème. Celui-ci, à travers un dispositif pédagogique, sera questionné par l'élève qui essaiera d'en apporter une solution.	Problématique : <i>Représenter est-ce dessiner ?</i> <i>Représenter est-ce faire ressembler ? L'outil et le support peuvent-ils influencer l'intention artistique d'une représentation ?</i>
Question/objectif d'apprentissage :	Ce sont des questions ou objectifs qui précisent la question générale. Ils permettent de définir le contenu de la séquence ou de la séance en prenant en compte l'ensemble des apprentissages (connaissances, techniques, comportementales et sociales...)	
Articulation :	C'est un lien logique qui permet d'organiser les questions/objectifs d'apprentissage dans un certain ordre. (Attention : il n'existe pas un seul ordre possible, mais une multitude de combinaisons d'articulations qui permet d'arriver à une transposition didactique et pédagogique du programme efficace.)	
Progression :	C'est l'ensemble <u>articulé</u> des différentes questions/objectifs d'apprentissage sur une année ou un cycle.	
Programmation :	Programme annuel prenant en compte tout le déroulement de l'année, les séquences, l'intégration des projets, des sorties, des expositions, l'histoire des arts...	
Séance :	Une séance correspond au temps que l'on se fixe par jour ou par semaine: 40, 45, 50, 55 minutes ou plus.	

Séquence :	Une séquence correspond au temps pédagogique. Elle comprend une ou plusieurs séances autour d'une même question/objectif d'apprentissage. Elle est structurée en plusieurs étapes qui, suivant le dispositif envisagé peuvent ou non se suivre chronologiquement :			
	① énoncé de l'incitation, des consignes, du projet...	② le temps de la pratique des élèves	③ la verbalisation	④ l'articulation au champ référentiel
Vocabulaire :	C'est l'ensemble des mots qui appartiennent au champ d'une notion. Le vocabulaire sert à nommer plus précisément. <i>Par exemple : la notion de couleur / nuance, contraste, chaude, froide, lumière, tonalité, camaïeu, rouge, jaune , bleu, vert...</i>			
Notion :	C'est un ensemble de connaissances qui recouvre un contenu disciplinaire. En arts plastiques les notions concernent les composantes plastiques : la forme, la couleur, l'espace, la matière, le geste, la lumière, le temps, le support, l'outil.			
Consigne :	La consigne délimite le cadre de travail (support, matériaux, techniques, etc).			
Contrainte :	La contrainte est un obstacle que l'élève doit surmonter pour résoudre un problème, créer et apprendre.			
Dispositif pédagogique :	Ensemble des éléments participant à la situation d'apprentissage. Il comprend l'organisation de l'espace de la salle, la durée de la séquence, le temps et le moment de verbalisation, les moyens mis à disposition des élèves, le travail en groupe ou individuel, les types d'intervention, le moment d'utilisation des références, les modalités de l'évaluation... C'est un ensemble organisé et finalisé par l'enseignant(e) en vue de favoriser les apprentissages.			
Effectuation :	Temps de travail dans un apprentissage où les élèves pratiquent, expérimentent, explorent, inventent.			
Incitation :	Élément déclencheur du questionnement que l'on veut susciter chez les élèves. Elle peut revêtir différentes formes (un objet, un matériau, un mot, une phrase, une vidéo, une mise en scène, une citation...) et est accompagnée de consigne(s), de contrainte(s).			
Verbalisation :	La verbalisation permet de construire des échanges entre les élèves par la parole. Elle sert à dégager le sens et stabilise les savoirs acquis par les élèves. Elle peut se situer à différents moments de la séquence suivant le dispositif. Elle peut également émerger de manière spontanée, mais lorsqu'elle est envisagée comme un temps de bilan, elle doit être réfléchie dans sa mise en œuvre (disposition : des productions, des élèves, de l'enseignant ; place et rôle de la parole de chaque participant (prof, élèves)...).			

Évaluation :	Il ne faut pas envisager cet acte de manière isolée. L'évaluation donne sens à la situation d'apprentissage et doit s'appuyer sur les compétences . <u>Elle doit donc être centrée sur l'activité de l'élève et à sa portée.</u> Ses critères doivent être connus pour qu'il se les approprie. De manière générale, l'évaluation peut se mettre en place à différents moments : <u>au début, c'est l'évaluation diagnostique, en cours de travail, c'est l'évaluation formative</u> et <u>à la fin, c'est l'évaluation finale ou sommative</u> qui participe à la validation d'un apprentissage à un moment donné . Elle peut prendre différentes formes, et doit être adaptée au dispositif. <u>En ce sens, l'évaluation ne peut pas se résumer à la notation de la production de l'élève.</u>
Évaluation diagnostique :	L'évaluation diagnostique a pour objectif principal de permettre aux enseignants d'observer les compétences et d'apprécier les réussites, ainsi que les difficultés éventuelles des élèves, à un moment précis de leurs apprentissages (début d'année, de séquence, de projet...). Ce qui est observé lors de cette évaluation diagnostique devient un outil d'aide pour construire un dispositif pédagogique adapté à leurs besoins.
Évaluation formative :	Cette évaluation, fait prendre conscience de ce qui est découvert et compris. Les élèves sont capables de : • Situer ce qu'ils font. • Percevoir l'intérêt artistique de ce qu'ils font. • Établir des liens entre leur travail et les références proposées. La prise de parole par l'élève (verbalisation) est le moyen privilégié pour une évaluation formative.
Évaluation par compétences :	Une compétence est un ensemble <u>cohérent</u> et <u>indissociable</u> de capacités, de contenus articulés dans des contextes variés . Capacités : Savoir faire à mobiliser dans des situations <u>variées</u>. Savoir être en tant qu'ouverture aux autres, <u>goût de la recherche</u>, <u>respect</u> de soi et d'autrui, <u>curiosité, créativité</u>. Savoir devenir doit permettre à l'élève de <u>tirer partie de ses expériences</u> et <u>savoir se projeter</u> dans une action nouvelle, inconnue. Contenu : Les connaissances sont à acquérir dans les différents moments du cours (pratique, échanges...) et à remobiliser lors d'une explication par exemple. Contexte : Situations variées proposées par l'enseignant(e) qui permet d'observer l'adaptation de l'élève. (Marcel Lebrun : Quelles méthodes pédagogiques pour favoriser les apprentissages ? https://www.youtube.com/watch?v=puu9joKD0Aw)

	L'évaluation par compétences s'envisage dans une progression des apprentissages et leurs acquisitions, de l'école maternelle à la fin du collège. Dans le cadre d'une évaluation par compétences, la situation pédagogique (active : situation problème, de projet, de collaboration...) doit permettre à l'élève de mobiliser « un ensemble de ressources diversifiées, internes (connaissances, capacités, habiletés) mais aussi externes (documents, outils, personnes) ce qui renvoie à la complexité de la tâche et au caractère global et transversal de la compétence. » Avec ces caractéristiques il est difficile d'envisager l'évaluation par compétences dans un dispositif d'enseignement avec une pédagogie directive par exemple. Les degrés d'acquisition sont évalués individuellement au moment qui convient : valider une compétence, ce n'est ni classer les élèves, ni noter une performance. Cette évaluation vise à mettre en œuvre des moyens de remédiation et ou d'accompagnement individuel . Elle peut aussi permettre de mettre en place une "remise à niveau" . > <u>L'origine</u> : d'où vient ce désir de mettre en place ce type d'évaluation en France : « - Recentrage pour tous sur les processus d'apprentissage de l'élève plutôt que sur les contenus d'enseignement : mesure des acquis des élèves. - Synergie entre acquisition de connaissances, développement de capacités (aptitudes ou habiletés) et adoption d'attitudes. - Objectif global de formation de tout futur citoyen pour une intelligence des situations » Propos cités : Séminaire « Le livret personnel de compétences au collège » du 4 mai 2010, Paris http://eduscol.education.fr/pid24097-cid51939/les-enjeux-pedagogiques.html		
Auto-évaluation	Dispositif d'évaluation qui rend l'élève acteur de ses apprentissages, il apprend progressivement à se situer par rapport à des attentes clairement établies. Les outils d'évaluation peuvent être conçus avec l'élève ou doivent être parfaitement adaptés pour qu'il se les approprie.		
Évaluation sommative :	Cette évaluation, généralement plus écrite qu'orale, doit être brève, à la portée des élèves.		
	Elle permet de mesurer la réussite par rapport à : • Un objectif clairement communiqué. • Des connaissances à acquérir.	Son organisation peut se faire à partir de : • Questionnaire court. • Texte court : petite description... • Commentaire sur une œuvre. • Travaux plastiques.	Le professeur doit : • Nommer les critères. • Énoncer ce sur quoi l'évaluation porte: production, connaissances...